



Guide de la petite enfance

Chères Givordines, chers Givordins,

Attentifs au bien-être de toutes les familles givordines, nous savons que confier son enfant est une décision importante. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour que chacune d'entre elles puisse trouver une solution de garde qualitative et adaptée à ses besoins.

Depuis 2020, la Ville de Givors a ainsi impulsé ou accompagné de nombreux projets d'amélioration de l'accueil de vos enfants.

- Nous avons ouvert des places supplémentaires, grâce à l'arrivée de la micro-crèche Bottines et Bottillons (+ 11 berceaux) et au déménagement de la crèche les P'tits pouces dans ses nouveaux locaux aux Plaines (+ 6 berceaux).
- Nous avons obtenu le label écolo-crèche, qui récompense les nouvelles pratiques développées par les équipes sur le terrain, pour un meilleur respect de votre enfant et de son environnement.
- Nous avons renforcé le forum et la quinzaine de la parentalité, pour proposer de nouvelles activités et un nouvel accompagnement.

Nous continuons dans ce chemin que nous avons tracé, avec en 2025 l'ouverture d'une nouvelle crèche de 48 berceaux, et l'agrandissement de la crèche les Fripons, située aux Vernes (+ 10 berceaux).

Enfin, nous travaillons avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance pour proposer dès 2024 un mode de garde adapté pour le mois d'août, afin de répondre aux besoins des familles.

Ce guide de la petite enfance a vocation à vous présenter l'ensemble des offres proposées sur la ville pour vos enfants de 0 à 6 ans, afin de vous accompagner et de simplifier vos démarches.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !



Delphine Paillet
Conseillère déléguée
à la petite enfance



Mohamed Boudjellaba
Maire de Givors

Sommaire

Mon bébé est né et je souhaite être accompagné sur des questions de santé, allaitement, ... Où puis-je aller ?	5
Je m'inquiète pour le développement de mon enfant, je souhaiterais avoir un avis de professionnels, que puis-je faire ?	6-7
Mon enfant rencontre plusieurs difficultés à l'école et/ou à la maison : notes, comportement... Comment puis-je aider mon enfant à mieux vivre sa scolarité et/ou à améliorer les relations parents/enfants ?	8
Je souhaite faire garder mon bébé, quelles démarches dois-je faire ?	9-13
Mon enfant a grandi et je voudrais lui trouver un accueil en collectivité pour les mercredis et/ou vacances scolaires, quelles sont mes possibilités ?	14-15
Mon enfant a 3 ans, puis-je l'inscrire à l'école maternelle ?	16
J'aimerais faire des activités avec mon enfant, hors de chez moi, où puis-je aller ?	17-18
Je voudrais faire découvrir des activités sportives à mon enfant, est-ce possible avant 6 ans ?	19-20
Annuaire	21



Mon bébé est né et je souhaite être accompagné sur des questions de santé, allaitement, ... Où puis-je aller ?

Les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) assurent une mission de promotion de la santé et de prévention auprès des enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. La PMI est à vos côtés au quotidien et vous accueille notamment au sein des Maisons de la Métropole (MDM). Elle vient en complément et non pas en substitution du rôle de votre médecin traitant, de votre pédiatre ainsi que de tous les professionnels de santé et de la petite enfance.

- Les équipes (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, médecins) vous reçoivent lors des temps « pesée-conseils » et consultations.
- Elles assurent les dépistages vue-audition-langage pour les 3-4 ans dans les écoles maternelles.
- Elles proposent des Consultations Préventives de Puériculture (CPP). Il s'agit d'ateliers individuels, gratuits, pour échanger avec les parents d'enfants de 18 mois à 5 ans, sur le développement de leur enfant.



MDM Bonnefond

📍 **8, passage Bonnefond** (permanence à la Maison Départementale des personnes handicapées uniquement dans cette Maison de la Métropole)

☎ 04.28.67.31.00

MDM Prévert

📍 **6, rue Jacques Prévert**

☎ 04.28.67.30.70

MDM Vernes

📍 **7, avenue Gisèle Halimi**

☎ 04.28.67.30.90

Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h

13h30-17h

Mardi : 13h-17h



Je m'inquiète pour le développement de mon enfant, je souhaiterais avoir un avis de professionnels, que puis-je faire ?

Vous avez repéré un développement inhabituel chez votre enfant et vous êtes inquiet. Vous pouvez consulter :

- **votre pédiatre,**
- **votre généraliste,**
- **le médecin de crèche,**
- **le médecin de PMI,**
- **le médecin scolaire.**

Celui-ci prendra contact avec un médecin de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO). Ce médecin validera ensuite un parcours de soin pour votre enfant et son entrée dans le « *Parcours PCO* ».

La PCO vous fournit, ainsi qu'à votre médecin, les coordonnées des professionnels et structures pouvant participer au parcours de votre enfant : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, structures de soins (CMP, CAMSP, CMPP, Réseaux...).

Vous n'aurez aucun frais auprès de ces professionnels.

Vous devez prendre contact avec ces professionnels et fixer les rendez-vous.

PCO Reper'Age 0/6 ans – CMPP Givors

✉ pco@fondation-ove.fr

☎ 04.78.73.11.54

Vous pouvez aussi demander de l'aide aux CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogique) :

L'équipe pluridisciplinaire des CMPP assure une fonction d'accueil, d'écoute et de soins auprès des enfants et de leurs familles, sous forme de consultations ambulatoires. La mission du CMPP est de prendre en compte la souffrance des enfants qu'il accueille et de faciliter ses relations avec son environnement familial, scolaire et social. Le travail en réseau avec les partenaires extérieurs directement concernés par l'enfant (institutions et services de la santé, de l'éducation, de la justice, du secteur social, médecins, paramédicaux...) se révèle donc très important.

Les interventions les plus fréquemment proposées sont :

- **des psychothérapies individuelles avec l'enfant ou l'adolescent, associée éventuellement à des entretiens avec le ou les parent(s),**
- **des psychothérapies familiales,**
- **des rééducations du langage écrit et oral,**
- **des rééducations logico-mathématique (et de raisonnement),**
- **des thérapies psychomotrices,**
- **des groupes thérapeutiques.**

Le rythme des séances est le plus souvent hebdomadaire.

Pour plus de renseignements, contactez :

CMPP RENE MILLIEX

📍 **3 Montée de Cras**

69700 Givors

☎ 04.78.73.11.54





Mon enfant rencontre plusieurs difficultés à l'école et/ou à la maison : notes, comportement...

Comment puis-je aider mon enfant à mieux vivre sa scolarité et/ou à améliorer les relations parents/enfants ?

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) repose sur le principe de l'égalité des chances et propose des prises en charge individuelles et collectives pour les enfants et des adolescents âgés de 2 à 16 ans. Il concerne prioritairement les enfants et jeunes scolarisés sur les territoires en Réseau d'Éducation Prioritaire en lien avec la Cité Educative Givors-Grigny et ne bénéficiant pas d'un environnement social, sanitaire, familial et culturel favorable à leur réussite.

Les situations sont adressées sur le Programme de Réussite Éducative par les professionnels uniquement, et notamment les enseignants de l'enfant.

Jours d'ouverture du lundi au vendredi : 9h à 17h30

📍 CCAS de Givors

Place Camille Vallin 69700 Givors

- Charlène Foujols, référente de parcours ☎ 04.72.49.18.18 ou 06.33.06.53.08
- Marine Bunos, référente de parcours ☎ 04.72.49.18.18 ou 06.58.68.51.07





Je souhaite faire garder mon bébé, quelles démarches dois-je entreprendre ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, selon que vous voulez faire garder votre enfant tous les jours ou seulement quelques jours par semaine.

Pour toutes vos démarches : le relais petite enfance est à votre service

Le relais petite enfance est votre porte d'entrée unique et peut :

- Vous accompagner dans votre **recherche d'un d'accueil individuel ou collectif** pour votre enfant.
- Réaliser votre **pré-inscription** en crèche pour de l'accueil régulier.
- Vous fournir la liste des assistant(e)s maternel(le)s disponibles sur la commune et ainsi faciliter la mise en relation entre parents et assistant(e)s maternel(le)s.

Le Relais petite enfance « Les abeilles » vous accueille :

Soit  **7 rue Gabriel Péri**

 sur RDV au 06.63.34.31.68

Permanences informations sans rendez-vous : lundi 13h30 - 19h.

Soit  **14 rue Jacques Prévert au sein du Pôle Petite Enfance**

 sur RDV au 07.61.66.31.18

Permanences informations sans rendez-vous : jeudi 9h - 13h30.

 gladys.sala@ville-givors.fr

 rpe@ville-givors.fr

Pour faire garder votre enfant, vous pouvez choisir soit un(e) assistant(e) maternel(le), soit une crèche.

Les assistant(e)s maternel(le)s

Ils sont agréés par la PMI (Protection maternelle infantile) et peuvent accueillir les enfants à partir de 2 mois, à leur domicile, selon un contrat de droit privé établi avec les parents employeurs. Pour l'établissement de ce contrat, vous pouvez être accompagné par le relais.

Le relais organise chaque semaine des temps collectifs à destination des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants, afin de leur permettre de vivre des temps en collectivité. Sorties extérieures, ateliers ludiques, jeux collectifs, projets divers sont proposés tout au long de l'année.

Le relais a aussi vocation à promouvoir le métier et à accompagner les personnes souhaitant s'installer et démarrer une activité d'assistant maternel

Les crèches

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) ou en micro-crèche :

EAJE Graines d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans :

Ouvert du lundi au vendredi : 7h - 18h30 au sein du Pôle Petite Enfance Marie-Antoinette Goubelly.

Pôle Petite Enfance Marie-Antoinette Goubelly (PPE)

📍 **14 rue Jacques Prévert**

☎ 04.72.49.82.30

✉ creche@ville-givors.fr

Inscription pour de l'accueil occasionnel : les jeudis : 9h - 12h.

👥 **Capacité : 60 enfants**



La micro-crèche Bottines et Bottillons

Ouverture : du lundi au vendredi : 7h45 à 18h45

📍 1 A rue Emile Zola Bâtiment Caligram

☎ 06.59.90.49.89

www.bottinesetbottillons.fr

👥 Capacités : 11 enfants

Aux Plaines : Les Petits Pouces

Ouvert du lundi au vendredi : 7h30 – 18h

📍 10A rue Danielle Casanova

☎ 04.78.13.40.49

✉ petitspouces@csgivors.fr

Inscription pour de l'accueil occasionnel sur rendez-vous.

👥 Capacité : 36 enfants



Les trois crèches ci-dessus sont accessibles aux familles par le biais d'une commission d'attribution commune, qui étudie l'ensemble des demandes à l'échelle du territoire et répond aux demandes en fonction des places disponibles sur chaque structure.

La micro-crèche privée : Nos journées chez Olivia

Ouvert du lundi au vendredi : 7h – 18h30

📍 6 rue Bonnefond

☎ 04.27.78.68.42

Contact pour inscription par téléphone ou via internet :

www.nosjourneeschezolivia.fr

👥 Capacité : 10 enfants



Les deux types de contrats en crèche

- **Contrat en accueil régulier** (contrat sur des jours fixes chaque semaine) :

Pour obtenir ce mode de garde pour de l'accueil régulier, il faut vous préinscrire à la commission d'admission commune à ces trois structures :

Les préinscriptions se font lors des permanences du relais petite enfance le lundi après-midi (7 rue Gabriel Péri) et le jeudi matin (14 rue Jacques Prévert) ou sur rendez-vous en vous munissant des pièces suivantes : un justificatif de votre situation professionnelle pour chaque parent (fiche de paie, inscription à une formation ou Pôle emploi), votre numéro d'allocataire CAF et votre avis d'imposition N-2 (exemple pour 2023 : avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021).

Les préinscriptions sont classées selon une grille de critères pondérés qui comprend :

- La situation familiale (famille monoparentale, fratrie, demande multiple, date de préinscription)
- La situation professionnelle (en activité, en formation, inscrit à pôle emploi, inactif)
- La situation financière (taux horaire selon le justificatif de ressources)
- Divers (temps de garde supérieur à 4 jours, nombre de présentation du dossier en commission)
- Critères réservés à la commission (problématique de santé)



Les familles ont la possibilité de donner un ordre de priorité dans le choix des structures, la commission essaie de prendre cela en considération lors de l'attribution des places.

La commission est composée des directions de l'ensemble des structures, de l'élue(e) à la petite enfance, de la PMI, du relais petite enfance, et de la chargée de coopération petite enfance.

Les demandes sont présentées selon le classement de pondération lors de la commission et satisfaites en fonction des places disponibles le jour de la commission. Une liste d'attente est établie pour les demandes non pourvues.



CALENDRIER :

Préinscriptions	Commissions	Entrées en structures
De novembre à janvier	Janvier	D'avril à juillet
De février à avril	Avril	De septembre à décembre
De juin à octobre	Octobre	De janvier à mars

Pour toute demande complémentaire ou pour prendre rendez-vous auprès du relais : comcreche@ville-givors.fr et les numéros suivants : ☎ 06.63.34.31.68 / 07.61.66.31.18

- **Contrat en accueil occasionnel** (contrat ponctuel en fonction des places disponibles) :

Si vous souhaitez faire une demande en crèche pour un accueil occasionnel, il faudra prendre rendez-vous dans chaque structure.





Mon enfant a grandi et je voudrais lui trouver un accueil en collectivité pour les mercredis et/ou vacances scolaires, quelles sont mes possibilités ?

Plusieurs choix sont possibles :

Pour les enfants de 2 à 4 ans

Le Jardin des Lutins

Ouvert les mercredis et vacances scolaires : 8h - 18h

 **Chemin de la Rama**

 07.60.48.82.44

 jardin.enfant@ville-givors.fr

 Capacité : 16 enfants

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Le centre de loisirs La Rama

Ouvert les mercredis et vacances scolaires : 7h30 - 18h

 06.76.90.91.26

 alshrama@ville-givors.fr

Inscription : Portail Famille ou Service à la Famille (Maison des Usagers)

 Capacité : pour les enfants de 3 à 6 ans : 56 enfants

Pour les 6 - 12 ans : 72 enfants



Les centres sociaux proposent deux lieux d'accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 6 ans :

Centre social Camille Claudel

Ouvert les mercredis et vacances scolaires

📍 **11 rue Jean-Marie Imbert**

☎ 04.78.73.40.49

✉ accueil.cc@csgivors.fr

Inscription : au centre social

👥 **Capacité : 24 enfants**

Centre social Jacques Prévert

Ouvert les mercredis : 7h30-17h30

📍 **Place Général de Gaulle**

☎ 04.72.24.14.66

Inscription : au centre social

👥 **Capacité : 21 enfants**





Mon enfant a 3 ans, puis-je l'inscrire à l'école maternelle ?

Oui, l'école est obligatoire à partir de 3 ans.

En fonction des places disponibles, il peut même être inscrit dès 2 ans dans certaines écoles accueillant les enfants de toute petite section, notamment dans les écoles situées en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

→ Dix écoles maternelles existent sur Givors, pour connaître l'école de rattachement de votre enfant, vous pouvez vous renseigner sur le site de la ville : www.givors.fr

Il est aussi possible d'inscrire votre enfant en périscolaire

- le matin : 7h30-8h30, et/ou

- le soir : 16h30-18h.

- ainsi qu'à la restauration scolaire, dès 3 ans.

Il est toutefois précisé que pour le bien-être des enfants, et particulièrement des plus petits, il est préférable de ne pas les laisser en journée complète en collectivité sur l'ensemble des temps d'accueil.

Renseignements et inscriptions sur le Portail Famille ou en mairie : service à la famille et annexe des Vernes.





J'aimerais faire des activités avec mon enfant, hors de chez moi, où puis-je aller ?

Il existe plusieurs lieux sur la ville, pour passer du temps avec lui et lui permettre de rencontrer des enfants du même âge afin que vous puissiez échanger avec d'autres parents :

Les Jeudis soleil :

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

Il est ouvert aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte de la famille pour participer à des temps conviviaux d'échanges et de jeux. Fréquentation gratuite et anonyme.

Centre social Les Petits Pouces

📍 **10 A rue Danielle Casanova**

☎ 04.78.13.40.49

✉ petitspouces@csgivors.fr

Le Moulin à Jeux est un espace de jeux accessible à tous.

Les enfants à partir de 4 ans sont accueillis accompagnés de leurs parents.

Ouvert les mercredis : 10h-12h / 14h-17h

Et les samedis : 10h-12h

📍 **MJC de Givors**

Moulin Madiba Impasse Platière

☎ 09.77.35.09.02

Les centres sociaux proposent aussi de nombreuses possibilités d'activités en famille : ateliers parents/enfants, cafés des parents, sorties familles, vacances familles solidarité, soirées familles, ...

Programme : avant chaque période de vacances scolaires

🌐 www.csgivors.fr

La Médiathèque a aménagé un espace dédié aux jeunes enfants, sécurisé et avec des livres adaptés aux plus jeunes. Les Musicontes, clap-ciné et veillée aux Vernes sont autant d'animations à savourer avec votre enfant.

📍 **5 place Henri Barbusse**

et Point-lecture des Vernes

📍 **rue Romain Rolland, face à l'école**

Renseignements : ☎ 04.72.49.18.18

🌐 www.mediathèque-givors.net



Le théâtre propose des spectacles et séances de cinémas pour les tout-petits.

Le programme est diffusé en septembre et visible sur le site internet de la mairie de Givors : www.givors.fr ainsi que sur le site internet du théâtre : <https://theatredegivors.fr>

📍 **2 rue Puits Ollier**

Réservations : tout au long de l'année.

☎ 04.72.49.58.23

✉ theatredegivors@orange.fr

Le conservatoire

- Ateliers musicaux parents/enfants de 18 mois à 3 ans
- Éveil musical à partir de 4 ans : découverte sonore, utilisation d'instruments et pratique vocale.
- Éveil à la danse à partir de 4 ans : adapté aux tout-petits, pour développer leur rapport à la musique et au mouvement dansé.

📍 **3 rue Malik Oussekine**

Inscription sur place

☎ Renseignements : 04.72.49.18.18

🌐 www.givors.fr





Je voudrais faire découvrir des activités sportives à mon enfant, est-ce possible avant 6 ans ?

Oui, il existe plusieurs sports accessibles aux enfants de 18 mois à 6 ans :

Centre nautique Givors

Bébés nageurs

Jusqu'à 3 ans accompagnés de 2 adultes

Samedi matin : 9h-10h

📍 **Piscine de Givors**

rue Honoré Pététin

Inscriptions en septembre et février (2 sessions de 10 à 12 séances) sur place

☎ 04.72.49.18.18

Givors Tennis

Tennis

À partir de 5 ans

📍 **Parc des sports / tennis**

Inscriptions et renseignements ☎ 06.61.39.94.35

✉ givors.tennis@fft.fr

Indépendante de Givors

Gymnastique

À partir de la marche jusqu'à 3 ans, accompagné d'un adulte

Séances les vendredis : 15h30-16h15

Inscriptions tout au long de l'année

👥 Capacité : 10 enfants

3/5 ans sans adulte

Séances les lundis et vendredis 17h-18h

Inscriptions en septembre

Capacité : groupes de 12 à 15 enfants

📍 **Gymnase Anquetil**

✉ celinepelin.pro@gmail.com

L'avant scène

Danse : jazz, new style

Pour les enfants de 4/5 ans

Séances les samedis de 10h15-11h

📍 **Salle Brassens au palais des sports**

Inscriptions pendant les portes ouvertes les 15 derniers jours de Juin et à la rentrée de Septembre.

☎ 06.33.02.44.01

✉ sonyagourbeyre@gmail.com

MJC Givors

Danse orientale , ateliers bien-être Parents/enfants, éveil corporel (4 à 5 ans) et éveil artistique (4 à 6 ans)

📍 **MJC Moulin Madiba**

Inscriptions sur place

Renseignements ☎ 04.78.73.09.02

🌐 www.mjcgivors.fr

SOG BASKET

Basket

Groupes d'enfants de 4 à 7 ans

Groupes divisé en 2, en fonction de l'âge et/ou des capacités physiques des enfants

Les mercredis : 15h30-17h00

📍 **Palais des sports S. Allende**

Inscriptions sur place

☎ 06.22.77.50.41

✉ sogivorsbasket@gmail.com
jeanmichel.perrier@sfr.fr

SOG JUDO et D.A

Judo (initiation à partir de 5 ans)

Séances les mardis : 17h30-17h30

Ecole de Judo à partir de 6 ans

Groupes de 20 enfants maximum

📍 **Palais des sports Salvador Allende**

Inscriptions tout au long de l'année

☎ 06.14.14.91.61

✉ jean.dutron@orange.fr

SOG RUGBY 2 Vallées

Rugby (groupe d'enfants de 3 ans à 5 ans)

2 séances les mercredis : 10h et 11h

Groupes de 9 à 12 enfants

📍 **Salle Joliot Curie**

Inscriptions tout au long de l'année

☎ 06.85.68.30.41 (Jérôme Allemane)

ou 06.69.39.11.74 (Abdelhak Boukhaloua)

✉ sogrugby@orange.fr

TAEKWONDO GIVORS

Taekwondo (à partir de 3 ans ½ à 6 ans)

📍 **Gymnase Anquetil**

Inscriptions tout au long de l'année auprès de Ahmed Hebol

☎ 06.11.55.67.51

✉ tkdgivors@sfr.fr

f taekwondogivors



Annuaire

-  **1 MDM Bonnefond (PMI)**
8 rue Bonnefond
-  **2 MDM Prévart (PMI)**
6 rue Jacques Prévart
Graines d'éveil / PPE / Relais les Abeilles
14 rue Jacques Prévart
-  **3 MDM Vernes (PMI)**
7 avenue Gisèle Halimi
-  **4 Bottines et Bottillons**
1 A rue Emile Zola
Bâtiment Caligram
-  **5 Centre social Jacques Prévart**
Place Général de Gaulle
-  **6 Les petits Pouces**
10 A rue Danielle Casanova
-  **7 Centre social Camille Claudel**
11 rue Jean-Marie Imbert
-  **8 Nos journées chez Olivia**
306 rue Bonnefond
-  **9 Le relais les Abeilles**
7 rue Gabriel Péri
-  **10 Le jardin des lutins**
Centre de loisirs la Rama
chemin de la Rama
-  **11 Le Moulin à Jeux**
Impasse Platière
-  **12 Médiathèque
Max-Pol Fouchet**
5 place Henri Barbusse
-  **13 Espace culturel des Vernes
(Point Lecture)**
rue Romain Rolland
-  **14 Théâtre**
2 rue Puits Ollier
-  **15 Conservatoire**
3 rue Malik Oussekiné
-  **16 Gymnase Anquetil**
avenue Youri Gagarine
-  **17 Palais des sports Allende**
rue Auguste Delaune
-  **18 Piscine**
rue Honoré Pététin



Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant et les Relais d'assistant(e)s maternel(e)s de Givors bénéficient du soutien financier de la CAF



3

5

13

16

17

6

8

1

15

7

12

14

2

10

4

11

18

9

Centre Hospitalier de Montgelas

Gare de Givert-ville

Passerelle

Château St-Gerald

Zone d'activité du Gier

LE RHÔNE

Eglise St-Patrice



Mairie de Givors
Place Camille Vallin
69700 Givors
Tél: 04 72 49 18 18



www.givors.fr



VilledeGivors